

Non-respect d'une spécification technique d'exploitation sur l'unité de production n°2

22.6.2026 - | EDF

Le bâtiment combustible est équipé de plusieurs circuits de ventilation et de filtration de l'air, dont un qui permet d'assurer son confinement en cas de situation accidentelle (filtration iode).

Dans la nuit du 29 au 30 mai 2026, dans le cadre de l'arrêt pour maintenance programmée de l'unité de production n°2, les équipes engagent des manutentions du combustible puis des travaux sur des tableaux électriques. Ces travaux électriques exigent l'application de mesures compensatoires dont une configuration précise du système de ventilation (arrêt de la ventilation normale, mise en service du circuit de filtration de l'iode), et la suspension de manutentions du combustible sous une heure si ces mesures ne peuvent être respectées.

Vers 7h30, les équipes présentes en salle de commande détectent que les travaux ne respectent pas les mesures compensatoires exigées : elles suspendent les manutentions combustible le temps de remettre le système de filtration de l'air du bâtiment combustible dans sa configuration attendue pour la réalisation de ces deux activités en parallèle.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence réelle sur la sûreté des installations et en cas de situation accidentelle, le système de filtration iode était disponible et aurait pu être mis en service. Par ailleurs, les systèmes de surveillance de l'activité au sein du bâtiment combustible auraient permis de détecter toute anomalie.

Ce non-respect d'une règle d'exploitation a conduit la centrale de Cattenom à déclarer un évènement significatif sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES (qui en compte 7) le 3 juin 2026 à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection. Après analyse plus approfondie, ayant déjà vécu un évènement similaire en juin 2025, la Direction de la centrale a décidé de reclasser l'évènement en niveau 1 le 18 juin 2026 en raison de son caractère répétitif.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-cattenom/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-cattenom/non-respect-d-une-specification-technique-d-exploitation-sur-l-unite-de-production-ndeg2-0>